



Tract Sud Mutex n°23 de novembre 2012

Solidaires, Unitaires et Démocratiques

Accords signés – Accords à signature – Négociations Annuelles Obligatoires

1 – Accords signés

- Contrairement au mail du 13 novembre 2012 à 18h51, intitulé « Mutex-Protection Sociale ».

Les deux accords collectifs n'ont été signés que par une partie des organisations syndicales et non par les organisations syndicales.

2 – Accord à signature

Accord sur la participation

Pour avis, au Ce du 22 novembre 2012.

Celui-ci va être présenté, dans l'état actuel de l'accord, avec une négociation de fin de non retour de la DRH, sur plusieurs demandes de certaines organisations syndicales, dont la nôtre.

Nous ne sommes pas en mesure d'y apporter une signature.

Comme nous vous l'indiquions dans notre tract précédent :

« Mais à Sud, ce qui nous choque le plus, c'est le fait que la maladie non professionnelle entre en compte dans le calcul de la participation comme élément défavorable. Nous n'avons pas signé en 2007 pour cette raison principalement et tant que cet élément persistera, il sera de facto rédhitoire..... (Dernière réunion le 13 novembre 2012). »

ON NE CHOISIT PAS D'ETRE MALADE ON LE SUBIT !!!!!!!

Bienvenue dans une entreprise dont l'humain fait la force....

3 – Négociations en cours

► Les négociations en cours portent sur la Négociation Annuelle Obligatoire

La première réunion a eu lieu ce matin.

De nombreuses demandes d'informations et revendications ont été transmises à la direction par les organisations syndicales.

Les réunions s'étaleront sur novembre et décembre 2012 (voir plus si nécessaire).

Nous avons demandé la présence de Monsieur Christian MAREY à la table des négociations.

La direction a souhaité négocier sur les jours de pont :

Coup de théâtre !!!

- 1 seul jour de pont, le 16 août 2013.

- Refus pour le 10 mai et le 24 décembre : il n'est pas pensable de fermer l'entreprise car les mutuelles doivent avoir un interlocuteur à tout moment ... (bienvenue dans le monde impitoyable des assureurs, vous êtes bien passés en S.A ... et la suppression des congés payés, c'est pour quand ?)
- Pour info, les 3 dates ont été acceptées chez nos anciens collègues de la FNMF.

Une partie des organisations syndicales tendraient vers 3 jours libres au choix du salarié, avec aucun refus de la part du hiérarchique pour le 10 mai et le 24 décembre. A suivre...

La journée de solidarité :

SUD ASSURANCES A DEMANDE LA PRISE EN CHARGE TOTALE PAR L'EMPLOYEUR DE CETTE JOURNEE ...

Nous n'avons pas été suivis par les autres organisations syndicales.

Ceci se pratique dans certaines structures de type mutualiste adhérentes au GEMA ...

**N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou questions.
Envie d'adhérer ?**

Marie-Josèphe VINGADASSALON, poste 3603, marie-josephe.vingadassalon@mutex.fr, bureau CH529 – Elue DP
Serge KISITA BEYA, poste 6397, serge.kisita-beya@mutex.fr, bureau CH 583 – Suppléant CE et DP
Fabienne BALLONAD, poste 3445, fabienne.ballonad@mutex.fr, bureau CH 600 – Elue CHSCT
Karina GUILLOTON, poste 3474, karina.guilloton@mutex.fr, bureau CH 608 – Déléguée Syndicale